

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE-D'ARTHABASKA

**RÈGLEMENT 072-2020 SUR LA TARIFICATION**

**NOTE EXPLICATIVE :**

*Ce règlement a pour objet d'abroger le Règlement sur la tarification numéro 458-2011 et ses amendements et de décréter de nouveaux tarifs relatifs à l'émission des permis ou certificats et divers autres tarifs.*

**Règlement 072-2020 sur la tarification**

CONSIDÉRANT QUE les dispositions des articles 244 et suivants de la Loi sur la fiscalité Municipale (L.R.Q., c. F-2.1) permettent aux municipalités de réglementer en matière de tarification des biens, des services et des activités de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu d'abroger le règlement sur la tarification 458-2011 et ses amendements afin de décréter de nouveaux tarifs relatifs aux permis et certificats ainsi qu'à d'autres types de demandes, de services ou de biens offerts par la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné par le conseiller Simon Arsenault lors de la séance ordinaire du conseil du 8 septembre 2020.

Sur proposition de la conseillère Diane L. Gagnon  
Appuyée par la conseillère Johanne Therrien

QUE LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Les tarifs applicables à l'émission des permis et certificats sont énumérés à l'annexe I du présent règlement.
2. Les tarifs concernant les animaux sont énumérés à l'annexe II du présent règlement.
3. Les tarifs applicables à diverses autres autorisations, bien et services offerts par la municipalité sont énumérés à l'annexe III du présent règlement.
4. En cas d'incompatibilité entre les dispositions du présent règlement et celles de tout autre règlement en vigueur, les dispositions du présent règlement prévalent.
5. Le règlement 458-2011 est abrogé à toutes fins que de droit et remplacé par le présent règlement.
6. Le présent règlement entre en vigueur conformément à loi.

---

M. Michel Larochelle,  
Maire

---

Me Katherine Beaudoin,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Avis de motion : 8 septembre 2020  
Dépôt et présentation du projet de règlement : 8 septembre 2020  
Adoption : 5 octobre 2020  
Publication : 8 octobre 2020

Annexe I

Émission des permis et certificats	Tarifs
<b>Permis de lotissement</b>	
Nombre de lots faisant l'objet de l'opération cadastrale	Trois (3) lots et moins : 30\$ Plus de trois (3) lots : 25\$ + 15\$ par lot supplémentaire
<b>Permis de construction</b>	
<b>Usage résidentiel</b>	
Unifamiliale	200\$
Habitation de 2 logements ou plus	100\$/logement
Agrandissement ou transformation affectant la structure du bâtiment principal	30\$ + 1\$ par tranche de 1000\$ de travaux
Construction, transformation ou agrandissement d'une construction accessoire à l'usage résidentiel	35\$
Implantation d'une piscine	30\$
<b>Autres usages</b>	
Construction d'un bâtiment principal agricole, industriel ou commercial	50\$ + 1\$ par tranche de 1000\$ de travaux
Construction d'un bâtiment à vocation mixte incluant un usage résidentiel	100\$ + 1\$ par tranche de 1000\$ de travaux
Agrandissement ou transformation d'un bâtiment agricole, commercial, industriel ou mixte affectant sa structure	50\$ + 1\$ par tranche de 1000\$ de travaux
Implantation d'une construction accessoire agricole de moins de 30 000\$	35\$
Implantation d'une construction accessoire agricole de plus de 30 000\$	50\$ + 1\$ par tranche de 1000\$ de travaux
Implantation d'une construction accessoire commerciale, industrielle ou mixte	50\$ + 1\$ par tranche de 1000\$ de travaux
Agrandissement ou transformation d'une construction accessoire agricole	30\$ + 1\$ par tranche de 1000\$ de travaux
Agrandissement ou transformation d'une construction accessoire commerciale, industrielle ou mixte	50\$ + 1\$ par tranche de 1000\$ de travaux
<b>Permis de rénovation</b>	
<b>Usage résidentiel</b>	
Coût des travaux de moins de 3000\$	15\$
Coût des travaux entre 3001\$ et 50 000\$	30\$
Coût des travaux de plus de 50 001\$	55\$
<b>Autres usages</b>	
Coût des travaux de moins de 15 000\$	30\$

Coût des travaux entre 15 001\$ et 50 000\$	55\$
Coût des travaux de plus de 50 001\$	105\$
<b>Certificat d'autorisation</b>	
<b>Démolition</b>	
Bâtiment principal	55\$
Bâtiment ou construction accessoire résidentiel	15\$
Bâtiment ou construction accessoire non résidentiel	30\$
<b>Déplacement d'un bâtiment</b>	
Bâtiment principal	30\$
Bâtiment ou construction accessoire	15\$
<b>Implantation d'une installation septique</b>	
Construction, réparation ou remplacement d'un système de traitement des eaux usées	55\$
<b>Captage des eaux souterraines</b>	
Mise en place ou modification d'un ouvrage de captage	30\$
<b>Modification d'un usage</b>	
Changement d'usage ou de destination d'un immeuble	30\$
<b>Remblai ou déblai</b>	
Travaux de remblai ou déblais excluant les travaux de nivellement de terrain	30\$
<b>Enseigne</b>	
Installation d'une enseigne	30\$
<b>Clôture</b>	
Installation d'une clôture, mur de soutènement ou d'une haie	30\$
<b>Intervention en milieu riverain</b>	
<b>Intervention sur les rives et littoral des cours d'eau et des lacs dans le cadre de travaux d'entretien ou d'aménagement</b>	0\$
<b>Demande en urbanisme</b>	
<b>Demande de dérogation mineure</b>	
	300\$
<b>Modification à la réglementation d'urbanisme</b>	
Dépôt d'une demande	100\$
Adoption du premier projet de règlement	1400\$

Annexe II

<b>Tarification concernant les animaux en application des règlements 458-2011 et de Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens</b>	<b>Tarif</b>
Euthanasie	Coût réel du service offert par l'organisme ou l'entreprise mandatée par la municipalité
Licence pour chien	
Frais de garde et de transport	
Frais de ramassage	
Test de comportement	
Frais vétérinaire	

Annexe III

<b>Tarifications diverses</b>	<b>Tarif</b>
<b>Colportage et sollicitation</b>	
	500\$ par colporteur ou solliciteur
<b>Utilisation de feu d'artifice</b>	
	500\$
<b>Compteur d'eau</b>	
	125\$
<b>Panneau identifiant un puits privé</b>	
	25\$
<b>Nettoyage des routes lors de travaux</b>	
Camion de signalisation avec balai mécanique	65.00\$/heure
Camion de signalisation supplémentaire	65.00\$/heure
Camion-citerne avec nettoyage à pression	125\$/heure